



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/L.24/Add.8
14 mars 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes
Onzième session
Genève, 8-14 mars 2007
Point 10 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DE
L'INVESTISSEMENT, DE LA TECHNOLOGIE ET
DES QUESTIONS FINANCIÈRES CONNEXES
SUR SA ONZIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations
du 8 au 14 mars 2007

Rapporteur: M. Edward Brown (Royaume-Uni)

RAPPORT DE LA RÉUNION D'EXPERTS SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

(Point 3 de l'ordre du jour)

Résumé du Président

1. La Commission a noté que la Réunion d'experts avait principalement porté sur le développement et la bonne utilisation des capacités productives, question qui devrait occuper une place de premier plan dans les politiques nationales et internationales visant à promouvoir une croissance économique durable, la création de richesses et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. À la lumière de leurs principales constatations, les experts ont encouragé les gouvernements et les partenaires de développement à améliorer la nature, les modalités et l'administration de l'aide pour que celle-ci profite au maximum aux pays en développement dans le cadre de l'initiative «Aide pour le commerce», à créer un cercle vertueux associant commerce et développement des capacités nationales, ainsi qu'à consolider les institutions locales pour étayer les programmes de renforcement de la capacité d'offre. Ils ont également prié instamment la CNUCED de continuer à fournir des services consultatifs, de poursuivre ses examens des politiques d'investissement nationales pour déterminer les meilleures pratiques et les mesures d'accompagnement propres à accroître les retombées positives de l'IED, de coopérer avec les partenaires de développement dans le cadre de l'initiative «Aide pour le commerce», d'intégrer l'investissement et le développement des entreprises en tant qu'éléments essentiels, de renforcer les mécanismes de coopération Sud-Sud dans le domaine de l'investissement et du développement des entreprises, et d'exécuter les cinq projets d'assistance technique à l'Afrique compris dans son programme relatif aux assurances.

2. Une délégation a mis l'accent sur les résultats des travaux de l'équipe spéciale de l'OMC chargée de l'Aide pour le commerce. Les délibérations de cet organe faisaient ressortir la nécessité d'aider les pays en développement à mieux soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux et de définir les points faibles outre les problèmes d'accès aux marchés. Le champ de l'aide au commerce devrait être très large et inclure des mesures destinées à renforcer la demande à l'échelon national ainsi qu'à établir des conditions qui favorisent l'activité des

entreprises et l'investissement et qui soutiennent la politique commerciale, le développement de l'infrastructure commerciale et du secteur privé, le renforcement des capacités et l'intégration régionale. Enfin, la CNUCED devrait prendre part aux efforts visant à établir une feuille de route pour l'initiative «Aide pour le commerce».
